

Berne, le 6 mai 2025

Rapport annuel de la Conférence des villes en matière culturelle CVC 2024

Réorientation de la CVC

L'année 2024 a été placée sous le signe de la réorientation de la Conférence des villes en matière culturelle CVC. La CVC jouit depuis ces dernières années d'une popularité croissante et reçoit régulièrement des demandes de villes désireuses d'adhérer. La CVC réfléchit donc à sa structure, à son organisation et à son avenir. Pour clore une première étape de ce processus, les délégué·e·s ont décidé le 14 novembre de procéder à une modification des statuts. Les principales modifications sont : des critères d'admission plus précis et de nouvelles structures, qui permettront aux villes membres de la section de coopérer plus étroitement entre elles. Cela crée ainsi les bases d'une collaboration flexible avec davantage de villes membres.

En 2024, la CVC a eu régulièrement des échanges avec les cantons et la Confédération, notamment en lien avec le Message culture et dans le cadre du Dialogue culturel national (DCN). Au cours du dernier trimestre, le Conseil fédéral a publié un programme d'allègement des finances fédérales qui prévoit également des économies dans le domaine de la politique culturelle. L'Union des villes suisses participera à la consultation. Dans un tel contexte, il sera important que les villes aient dans les années à venir une politique culturelle forte, car la pertinence de la promotion culturelle des villes et dans les villes est appelée à augmenter.

1. Nouveaux membres et changements au sein du personnel

En 2024, un nouveau membre a rejoint la CVC: la commune de Köniz. Des changements au sein du personnel ont eu lieu dans les villes suivantes: à Nyon, Myriam Kridi a été élue pour succéder à Monique Dubey à la direction du Service de la culture et a pris ses fonctions en mars 2024. À Rapperswil-Jona, Laura Verbeke a pris la direction du Service de la culture en octobre 2024, succédant ainsi à Francisca Moor, et à Biel, Michel Vust, sera remplacé par Valentin Grosjean.

2. Comité et secrétariat

Le départ de Michel Vust a entraîné une vacance au sein du comité.

En 2024, la composition du comité est donc la suivante :

- Franziska Burkhardt (Berne), coprésidente
- Michael Kinzer (Lausanne), coprésident
- Barbara Affolter (Saint-Gall)
- Marianne Flubacher (Thoune)
- Rebekka Fässler (Zurich)
- Gaëlle Métrailler (Neuchâtel)
- Monika Litscher, directrice adjointe de l'Union des villes suisses (avec voix consultative)

Durant l'année 2024, le comité s'est réuni cinq fois. Fin novembre 2024, Valeria Lucentini a quitté ses fonctions de directrice de la section, remplacée par Léa Pacozzi, entrée en fonction en mars 2025. Celle-ci est également responsable du dossier de politique culturelle de l'Union des villes suisses.

3. Conférence des délégué·e·s

Deux Conférences des délégué·e·s ont eu lieu durant l'année 2024: le 7 mai, la CVC a été invitée au Kornhaus Forum à Berne et s'est concentrée sur les objets statutaires. Cette Conférence des délégué·e·s a pour la deuxième fois été suivie d'un après-midi commun avec la CDAC. Ces échanges avec les cantons ont été appréciés et doivent être poursuivis. Ils comprenaient quatre débats parallèles au sein de groupes de travail et deux présentations complétées par des débats et des occasions d'échanger.

Les 14 et 15 novembre, la CVC a été accueillie par la ville d'Yverdon-les-Bains. La conseillère municipale Carmen Tanner a accueilli les délégué·e·s au château d'Yverdon-les-Bains. Outre les affaires statutaires et les informations sur le Dialogue culturel national, les membres se sont entretenus sur la réorganisation de la section et sur la révision des statuts. Les modifications des statuts ont été acceptées et seront proposées pour approbation au comité de l'UVS lors de sa séance de mars 2025. L'intérêt croissant manifesté envers la CVC a amené la section à débattre d'une adaptation des structures. Le deuxième jour, Carine Bachmann, directrice de l'OFC, et Philippe Bischof, directeur de Pro Helvetia, ont présenté aux délégué·e·s les finances, les grands axes et les perspectives du Message culture, ainsi que la suite de la procédure et la collaboration possible.

4. Conférence des autorités

Aucune Conférence des autorités n'a eu lieu en 2024.

5. Ateliers à l'étranger

Christof Stillhard (Le Caire), Gaëlle Métrailler (Gênes) et Michelle Dedelley (Buenos Aires) étaient responsables des ateliers depuis un certain temps. L'atelier de Belgrade est proposé depuis cinq ans en collaboration avec l'association «Atelier Belgrade» par le couple d'artistes helvétiko-serbe Corina Schwingruber Ilić et Nikola Ilić. En novembre 2024, deux changements ont eu lieu: David La Sala remplace Gaëlle Métrailler pour l'atelier de Gênes, tandis que Noura Simoni-Abla succède à Christof Stillhard à la tête de l'atelier du Caire.

L'administration des ateliers à l'étranger est assurée par Maja Münstermann (organisation) et Karin Oppiger (finances). Afin de faire face au coût élevé de la vie et de garantir un séjour optimal aux artistes, les bourses minimums ont été augmentées.

Ateliers du Caire (Égypte)

En Égypte, la situation économique reste tendue. L'inflation augmente et les produits de première nécessité deviennent de plus en plus chers. La démolition de bâtiments ayant une grande valeur historique et architecturale dans la ville a suscité beaucoup de débats. Ces bâtiments doivent libérer de la place pour la construction de nouvelles routes et l'élargissement de routes existantes. Après de vives protestations, la situation est restée sous contrôle jusqu'à nouvel ordre. Il est très réjouissant de constater que des expositions ont lieu en grand nombre et que les jeunes artistes et créatrices et créateurs culturels sont comme toujours très actifs. Par ailleurs, une partie du nouveau musée égyptien a ouvert ses portes à proximité des pyramides. En 2024, les ateliers du Caire ont été occupés par :

- Julien Fischer, Vevey
- Julian Miscali, Yverdon-les-Bains
- Mathilde Widmann, Lausanne
- Phil Battiekh, Schaffhouse
- Séverine Emery-Jaquier, Fribourg

Ateliers de Gênes (Italie)

Depuis décembre 2023, l'accompagnement artistique sur place est assuré par Chiara Bertin. Celle-ci a pris plusieurs mesures pour améliorer les liens avec la scène culturelle locale. Des rencontres entre artistes sont organisées en collaboration avec les centres d'art qui animent la vie culturelle génoise, tels que Studio Florida, Troppa Trama et Palazzo Bronzo.

Cela fait maintenant 12 ans que la résidence d'artistes a été ouverte à Gênes. Des travaux de rénovation sont prévus pour 2025. Certains séjours devront donc être légèrement écourtés. En général, les artistes apprécient leur séjour à Gênes. En 2024, les ateliers de Gênes ont été occupés par :

- Linda Voorwinde, Zoug
- Jessica Russ, Lausanne
- Hannah Kindler, Bâle
- Hannah Grüning, Schaffhouse
- Logan Clemares Moretti, Delémont
- Gabriel Stöckli, Lugano
- Alessandra Respini, Neuchâtel

Ateliers de Buenos Aires (Argentine)

En 2024, la Casa Suiza a fêté son dixième anniversaire. Depuis son ouverture, plus de 60 artistes suisses ont profité de cette résidence de six mois dans le quartier de La Boca, réputé pour être très animé. Michelle Dedelley s'est rendue à Buenos Aires en mars pour découvrir le lieu, les gens et, plus largement, la vie culturelle et institutionnelle de ce quartier. Accueillie par le responsable de l'atelier, Gian Paolo Minelli, la responsable a été introduite dans différents musées, centres culturels et locaux autonomes, où elle a fait connaissance avec de nombreux actrices et acteurs culturels.

L'ambassadeur suisse, Heinz Bortis, l'a par ailleurs invitée à une rencontre. L'ambassade suisse est un partenaire important, non seulement pour les questions logistiques, mais aussi pour le soutien de la résidence.

Les bilans des artistes sont majoritairement positifs, notamment en ce qui concerne les initiatives artistiques et culturelles rendues possibles grâce au réseau de Gian Paolo Minelli. Le coût de l'électricité, du gaz, etc. a explosé, et le budget 2025 sera fortement influencé par ces augmentations.

En 2024, les ateliers de Buenos Aires ont été occupés par :

- Thalles Piaget, Bienné
- Dominik Fischer, Baden
- Nico Feer, Winterthour
- Jean-Daniel Schneider, Genève
- Lou-Anna Ulloa del Rio, Lausanne

- Tobias Lanz, Berthoud

Ateliers de Belgrade (Serbie)

Depuis août 2024, il y a une nouvelle ambassadrice de Suisse à Belgrade. Celle-ci a invité les artistes à l'événement organisé a posteriori en septembre 2024 pour la fête nationale et s'est montrée désireuse d'exposer les travaux de Claude Seerberger dans la résidence. Ce changement de personnel diplomatique est réjouissant pour les ateliers, car de toute évidence, il y a désormais à l'ambassade davantage d'intérêt envers la culture. En 2024, les ateliers de Belgrade ont été occupés par :

- Elodie Olson-Coons, La Chaux-de-Fonds
- Wahli Simone, Berthoud
- Lea Vetter, Thoune
- Claude Seerberger, Zoug
- Tudor Ciurescu, Renens

6. Représentations de la CVC dans des groupes de travail et des organes

Des membres de la CVC sont représentés au sein des groupes de travail et organes suivants:

- Forum Culture et Économie: Melanie Morgenegg et Gaëlle Métrailler (qui a pris la succession Michel Vust à partir de fin 2024)
- GT Sécurité sociale de la CVC et de la Conférence spécialisée Culture CDAC: Juan Diaz et Judith Christen

7. Dialogue culturel national

En 2024, cela a été au tour des cantons de présider le Dialogue culturel national. Les trois groupes de travail mis en place en 2021, à savoir «Stratégie nationale relative au patrimoine culturel», «Rémunération appropriée des acteurs culturels» et «L'écologie dans le domaine culturel», ont pu avancer dans leurs travaux durant l'année 2024 et ont achevé leur mandat à la fin de l'année. Le niveau technique a identifié quatre thèmes qui occuperont le DCN dans l'avenir proche. Il propose de ne pas mettre en place de nouveaux groupes de travail pour l'instant, mais plutôt de se concentrer sur le processus d'évaluation. Celui-ci est coordonné et accompagné par un GT, réalisé par des spécialistes externes et conçu dans le sens d'une autoévaluation. Les résultats et les recommandations qui en découlent montreront à quoi peut ressembler une future organisation des GT. En plus de ce groupe de travail, on a mis en place deux groupes d'échange plus agiles, qui se concentrent sur la mise en œuvre des mandats achevés.

Dans cette optique, le niveau politique a approuvé les groupes de travail et d'échange suivants proposés pour l'année prochaine:

Groupe de travail «Évaluation et processus»: Ce groupe de travail est crucial. Il a pour but de procéder à l'examen rétrospectif et autocritique du travail du DCN, de vérifier s'il y a lieu de procéder à des modifications et lancer un débat sur certains aspects de l'organisation future, y compris des groupes de travail (direction: cantons)

Groupe de travail «Stratégie nationale relative au patrimoine culturel»: La stratégie pour le patrimoine culturel élaborée au sein du groupe de travail a été approuvée par le DCN. Le GT doit être conservé comme groupe d'accompagnement et comité de rétroaction pour la préparation du Forum pour le patrimoine culturel prévu (direction: OFC).

Groupe d'échange «La culture comme secteur d'activité professionnelle»: Les recommandations élaborées par le groupe de travail sur la rémunération appropriée des acteurs culturels sont mises en œuvre par différents organismes. Cette mise en œuvre doit être accompagnée par le groupe d'échange

(direction: CVC).

Groupe d'échange «Monitoring de la culture»: Dans son Message culture, l'OFC s'est fixé pour objectif de mettre en place un suivi significatif du secteur de la culture. Cette question concerne tous les échelons de l'État. C'est pourquoi il est intéressant pour tous de l'accompagner. En ce qui concerne le monitoring du secteur de la culture, il est important pour les villes de pouvoir accompagner dès le départ les travaux de l'OFC et le cas échéant de pouvoir s'impliquer ou intervenir (direction: OFC).

Personnes assurant une représentation dans les groupes de travail du DCN

En 2024, la CVC a été représentée dans les groupes de travail par les personnes suivantes:

- L'écologie dans le domaine culturel: Murielle Perritaz (Zurich, présidence), Raphaël Kummer (Yverdon-les-Bains), Valeria Lucentini (direction de la CVC, soutien)
- Stratégie nationale relative au patrimoine culturel: Tanja Scartazzini (Winterthour), Werner Hanak (Bâle)
- Rémunération appropriée des acteurs culturels: Judith Christen (Lucerne), Michel Vust (Bienne).

Délégations auprès du DCN pour le niveau technique et pour le niveau politique

La délégation pour le niveau technique se compose des personnes en charge de la présidence de la CVC, ainsi que de la direction. Les membres de la délégation du niveau politique représentent l'Union des villes suisses sont : Sami Kanaan (vice-président de l'UVS et conseiller municipal de Genève), Corine Mauch (vice-présidente de l'UVS et maire de la ville de Zurich), Anders Stokholm (président de l'UVS et maire de la ville de Frauenfeld) et la direction de l'UVS était représentée par Monika Litscher (directrice adjointe).

8. Politique culturelle et relations publiques

En 2024, la politique culturelle nationale a continué à être largement déterminée par le Message culture 2025-2028. Aux côtés de l'Union des villes suisses, la CVC a participé à l'audition organisée au printemps par la commission thématique du Conseil des États CSEC-E, où elle a défendu un Message crédible, c'est-à-dire cohérent et bénéficiant d'un soutien financier adéquat. Elle a soutenu la proposition du Conseil fédéral de s'engager davantage dans la promotion de la culture, tout en soulignant l'insuffisance des moyens. À la fin de l'année 2024, le débat n'était pas encore tout à fait clos. Trois points essentiels à ce sujet: les modifications de la loi sur la protection de la nature et du paysage LPN, soutenues par les villes, et donc la consécration d'une culture du bâti exigeante, ont échoué. Les fonds supplémentaires de deux millions réclamés par les villes pour les missions supplémentaires du Parlement doivent être débloqués. Il n'est pas encore certain que l'on réussira à établir dans la loi sur le transfert des biens culturels une commission pour le patrimoine culturel au passé problématique indépendante et consultable de manière unilatérale, comme l'a proposé le Conseil fédéral. Les décisions seront prises en 2025. On notera que les augmentations de fonds accordées jusqu'à présent seront peut-être de courte durée, car la culture est touchée de manière disproportionnée par le programme de restrictions budgétaires du Conseil fédéral.

9. Finances

Pour répondre à l'augmentation du coût de la vie, les budgets ont été augmentés, notamment en ce qui concerne les bourses d'atelier. Avec 269 672.41 francs de dépenses et 300 000.00 francs de recettes, les comptes annuels 2024 se soldent par un bénéfice de 30 327.59 francs. Fin 2024, le capital propre

de la CVC atteint 289 111.16 francs. La révision des comptes a été effectuée le 3 mars 2025 par Blaser Treuhand Bern, l'organe de révision de l'Union des villes suisses.